

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS	Département
	Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt trois

Le 27 février

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 16 février 2023

Date d'affichage 16 février 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 26

Votants 33

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Etienne DOREY, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Justine PREVEL-LAVERGNE, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Nadia DAMART et Marc DURAN **avaient respectivement donné pouvoir à :** Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Thierry RENOUF, Michel PATARD-LEGENDRE, Martine LHERMENIER, Nadège GRUDE et Mohamed MAÂCHE.

Absents excusés : Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Clément HUYGHE, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Nadia DAMART et Marc DURAN.

Secrétaire de séance : Sonia CANTELOUP et Etienne DOREY.

N° 2023-012 – EXTENSION DU SKATE PARK – ESPACES VERTS-MOBILIERS - SIGNATURE DU LOT N°2 DU MARCHÉ DE TRAVAUX

La Ville d'Ifs souhaite procéder à des travaux d'extension du skate-park existant. Cet agrandissement se composera d'un bowl, donnant lieu à une utilisation complémentaire du skate park de type « street » existant.

Le bowl sera intégralement en béton armé sur une épaisseur de 15 cm.

Le site entier, skate park existant et bowl projeté, sera éclairé.

Ensuite, il y aura l'aménagement d'espaces verts et de mobilier urbain.

Les travaux se dérouleront sur le complexe sportif Pierre Mendès France à Ifs.

Le délai d'exécution est fixé à 4.5 mois, pour l'ensemble des lots, à compter de la réception par le titulaire de la notification/ordre de service prescrivant le commencement des travaux, hors période de préparation de chantier et hors garantie de parfait achèvement.

La Ville d'Ifs, dans le cadre de l'effort de promotion de l'emploi et du combat contre l'exclusion, a décidé de faire application :

- des dispositions des articles L.2113-13 du Code de la commande publique en incluant, dans la consultation, un **marché réservé** aux entreprises adaptées ou établissement de service d'aide par le travail (ESAT) pour le lot n°2.

A la suite d'un précédent appel d'offres dont le lot n°2 a été déclaré infructueux par la Commission d'Appel d'Offres du 11 janvier 2023, la consultation a été passée sous la forme négociée pour ce lot, l'autre ayant été attribué.

Cette consultation se décomposait de la façon suivante :

- Lot n°1 : Travaux de construction d'un bowl ;
- Lot n°2 : Espaces verts – Mobiliers.

Les variantes des candidats n'étaient pas autorisées.

Les critères de sélection des offres pour le lot n°2 prévus dans la procédure étaient les suivants :

1. Prix : 50% ;
2. Mémoire technique 50% :

La valeur technique était décomposée en sous critères de la façon suivante :

- 10% moyens humains et matériels affectés au chantier ;
- 20% méthodologie retenue, dispositions prises pour assurer la qualité des ouvrages, valoriser la qualité des matériaux ;
- 10% fiches techniques du mobilier ;
- 10% démarche environnementale.

Le DCE a été adressé par courriel le vendredi 13 janvier 2023 à la société HANDYJOB. La date limite de remise des offres était fixée au 30 janvier 2023 à 10h00.

A la date et heure limite fixées, 1 plis a été reçu :

Le rapport d'analyse des offres réalisé par le Groupement INGE-INFRA (mandataire) / Antidote Skateparks, assurant la mission de maîtrise d'œuvre, a été présenté à la Commission d'Appels d'Offres du 22 février 2023 pour émettre un avis sur l'attribution du marché de travaux.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et à prendre toute mesure nécessaire afin d'assurer sa notification.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L.2124-2, R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique ;

VU le rapport d'analyse des offres établi par le Groupement INGE-INFRA (mandataire) / Antidote Skateparks assurant la mission de maîtrise d'œuvre pour cette opération ;

VU l'avis émis par la Commission d'Appel d'Offres en date du 22 février 2023 ;

VU l'avis de la commission « Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie » réunie le 22 février 2023 ;

CONSIDERANT qu'après analyse, 1 candidature a été retenue ;

CONSIDERANT qu'après analyse de l'offre au regard des critères préalablement fixés dans le règlement de la consultation, et rappelés ci-dessus, l'offre suivante est apparue comme étant économiquement avantageuse ;

- Lot n°2 : Espaces verts-Mobiliers : **société HANDYJOB.**

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement avec l'entreprise retenue pour le montant suivant :

- Lot n°2 : Espaces verts-Mobiliers : **société HANDYJOB** pour un montant de **35 128,98€ HT** soit **42 154,78 € TTC** ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

I/s, le 27 février 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENÈRE



Rendue exécutoire le :

Affichée le :

Acte à classer

2023-012

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-02-28T11-14-35.00 (MI243450904)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230228-2023-012-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Extension du skate park - Espaces verts-Mobiliers -
Signature du lot n.2 du marché de travaux

Date de décision : 28/02/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.5. Marché à procédure adaptée

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [012.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/02/23 à 11:05

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 28/02/23 à 11:14

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 28/02/23 à 11:28